

La lettre de votre Maire

VILLE D'ÉPINAY-SUR-SEINE • JANVIER 2020 • N°175

PERMIS DE CONDUIRE : LA VILLE DONNE UN COUP DE POUCE AUX JEUNES



**Chères Spinassiennes,
Chers Spinassiens,**

Nous soufflons cette année les dix bougies de la Bourse au Permis. À l'époque, nous étions la première ville de Seine-Saint-Denis à la proposer. Cette initiative originale mise en place sous l'impulsion de **Denis Redon, Conseiller municipal délégué chargé des Espaces publics et de la Sécurité routière**, rencontre au fil du temps un succès toujours plus vif. **Nous avons déjà accompagné près de 150 Spinassiens en une décennie et cette année, ce sont 20 jeunes supplémentaires que nous allons aider à décrocher ce précieux sésame, pas toujours à portée de portefeuille.**

Rappelons-en brièvement le principe : après être passés devant un jury de sélection, courant février, les candidats - âgés de 18 à 25 ans et résidant à Epinay-sur-Seine depuis plus de deux ans - signent un contrat avec la ville, où sont définis les engagements de chacun.

D'un côté, la municipalité s'engage à rémunérer l'auto-école à hauteur de 1000 €, ce qui couvre environ les trois quarts des frais

que devraient normalement déboursier les candidats. De l'autre, les jeunes s'engagent non seulement à effectuer en contre-partie **35 heures de bénévolat au sein d'une association ou dans un service municipal mais aussi à ne pas perdre leur objectif de vue et à réussir leur permis!** Ils doivent en effet suivre régulièrement les cours de code de la route et de pratique afin de pouvoir passer l'examen dans l'année.

**Notre but ?
Donner un plus
aux jeunes qui
entrent sur le
marché du travail
et les sensibiliser
à la vie locale,
à l'entraide et
au partage.**

Deux objectifs président à cette démarche très importante pour nous. **Elle contribue tout d'abord à améliorer l'employabilité des jeunes qui arrivent sur le marché du travail.** En ces temps parfois difficiles pour accéder à un stage qualifiant ou à un premier emploi, le permis de conduire constitue encore un atout indispensable qui peut faire la différence et

convaincre un employeur, notamment au sein de notre bassin d'emploi. C'est aussi pour les jeunes une façon privilégiée d'apprendre à respecter un engagement, de faire preuve d'une motivation forte dans la durée mais c'est surtout une manière de se rendre utile à la communauté. **Cela leur permet de sauter le pas et d'oser s'impliquer dans la vie locale, avec un esprit d'entraide et de partage.** C'est d'ailleurs bien là le principal risque de ce dispositif : prendre goût au volontariat ! De nombreux jeunes ont en effet poursuivi leur engagement bien au-delà des 35 heures qui leur étaient demandées.

Pour celles et ceux que ce dispositif intéresse, **les inscriptions peuvent s'effectuer en ligne sur www.epinay-sur-seine.fr/bourse-permis-2020 jusqu'au 3 février prochain.** Une fois le dossier complet, il est à renvoyer ou à remettre **au service Prévention de la Mairie, 7, rue Mulot.** La Bourse au Permis est un dispositif gagnant-gagnant, alors n'hésitez pas à y adhérer !

Très cordialement,

**Votre Maire
et Conseiller départemental,
Hervé Chevreau**

Élections municipales : c'est le moment de faire les démarches !

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, il vous reste jusqu'au vendredi 7 février pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour pouvoir voter lors des élections municipales des 15 et 22 mars prochains, les citoyens français et les ressortissants européens qui ne seraient pas inscrits sur les listes électorales doivent se rendre avant le 7 février en mairie ou sur le site internet www.service-public.fr.

Les jeunes ayant fêté leur 18^{ème} anniversaire dans l'année (avant le 14 mars) sont pour leur part inscrits automatiquement et viennent d'ailleurs de recevoir un courrier pour les en informer et les inviter à l'Hôtel de Ville le 27 février

prochain où leur carte électorale leur sera remise lors d'une cérémonie officielle.

Quant aux électeurs qui ne seraient pas présents sur la ville le jour du scrutin, ils peuvent télécharger leur demande de procuration directement sur le site www.interieur.gouv.fr avant d'aller la déposer au Commissariat de la Police Nationale, 40, rue Quétigny.

Enfin, les personnes à mobilité réduite peuvent prendre contact dès à présent avec la direction de l'État civil et des Démarches administratives pour bénéficier des services de la Navette, laquelle les conduira dans leur bureau de vote, le jour du scrutin.

→ Infos au 01 49 71 99 01.



L'art comme thérapie pour les malades du cancer

À partir du 5 février et pendant deux semaines, l'association présidée par Évelyne Barbeau, *Une Luciole dans la Nuit*, qui accompagne depuis bientôt 10 ans les malades du cancer et leur famille à Épinay-sur-Seine, exposera dans ses locaux les œuvres de ses adhérents. Que ces derniers se soient essayés au dessin, à la peinture, aux mandalas ou à la fabrication de petites figurines animalières en argile, tous

proposent des œuvres de qualité, qui leur auront par ailleurs permis d'exprimer leurs sentiments face à la maladie et de se sentir peut-être plus apaisés. C'est d'ailleurs bien là le but ultime de l'art-thérapie, dont les vertus et bienfaits sont aujourd'hui unanimement reconnus. Un événement baigné d'une belle énergie auquel a également souhaité participer une autre association spinassienne *Les Amis des Arts*.

→ Du mercredi 5 au mardi 18 février, aux jours et heures de permanence de l'association (39, rue de Marseille) les mardis et jeudis de 10h à 17h. Vernissage de l'exposition le 5 février à 17h30. Renseignements au 06 72 21 31 52.



Musique maestro ! au Pôle Musical d'Orgemont

Samedi 25 janvier, la scène du Pôle Musical d'Orgemont accueille les 150 musiciens de l'école de musique d'*Arcana* pour leur traditionnel concert de la nouvelle année. Qu'ils soient instrumentistes en herbe de 7 ans, ou plus expérimentés, à la guitare, au violoncelle ou à la trompette, ils nous feront profiter de leurs plus belles notes dans leurs différentes formations et orchestres, sous la direction des professeurs de l'association.

→ **Samedi 25 janvier**, de 14h à 16h, au PMO (1, rue de la Tête Saint-Médard). Entrée libre. Renseignements et réservations par mail : arcana.musique@free.fr



Une séance de ciné pour aider la recherche médicale

Vendredi 31 janvier, le Rotary-Club de Soisy-Andilly-Margency-Épinay-sur-Seine propose la projection en avant-première de la comédie *Le Prince Oublié*, avec Omar Sy. Une partie des recettes seront consacrées à l'achat de matériel de pointe pour faire avancer la recherche médicale sur le cerveau. Une opération généreuse, menée en partenariat avec la Ville, et un film qui s'annonce déjà comme un carton au box-office : on applaudit forcément des deux mains.

→ **Vendredi 31 janvier** à 19h30 (séance à 20h) au Méga CGR (5, avenue Joffre). Place 15€ dont 8€ de don.



Des marionnettes en veux-tu ? Nous voilà !

Vendredi 31 janvier, direction la MTD pour *Nous voilà !*, un tendre spectacle de marionnettes à voir en famille. Tirée de plusieurs jolis albums jeunesse édités récemment, la pièce nous raconte l'histoire d'un petit garçon, apeuré par la traversée en bateau qu'il s'appête à effectuer et qui trouvera un peu de réconfort dans les récits et les chants des autres passagers. Une vraie ode au partage et à la générosité.

→ **Vendredi 31 janvier** à 19h30 à la Maison du Théâtre et de la Danse, (75-85, avenue de la Marne). Tarifs : 5 € et 10 €. Dès 4 ans. Durée : 40 min.